

le genre de questions auquel il est d'usage de répondre à l'appel des motions.

**L'hon. M. Harkness:** Pardonnez-moi, mais je ne le crois pas. Je pense que le ministre est prêt à définir la position du Canada sur cette importante question.

**L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** J'aimerais considérer cette question comme un préavis.

#### LA DÉCISION RELATIVE À LA PARTICIPATION À L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. W. B. Nesbitt (Oxford):** Je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Par suite d'une présumée déclaration du ministre des Transports en fin de semaine, est-il vrai que le gouvernement canadien a décidé que le Canada ne se joindra pas à l'Organisation des États américains?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La question prête à controverse.

#### LA NAVIGATION

##### LE RAPPORT SUR L'ADMINISTRATION DES PORTS DE PETITS BATEAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. T. S. Barnett (Comox-Alberni):** Puis-je poser une question au ministre des Transports. Étant donné le nombre important des demandes d'exemplaires du rapport de M. Tom How sur l'administration des ports de petits bateaux, et comme bien des gens veulent aider le gouvernement à résoudre rapidement les problèmes analogues qui se posent dans cette région du littoral du Pacifique, le ministre reconsidérerait-il sa décision de ne pas publier le rapport?

**L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports):** J'y songerai volontiers. Il s'agit, bien entendu, d'un document de régie interne mais, comme je l'ai dit, nous pourrions peut-être en extraire certaines parties et les publier. J'approfondirai la question.

#### LA DÉFENSE NATIONALE

##### SUMMERSIDE (Î. DU P.-É.)—L'AVENIR DE LA BASE MILITAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. David MacDonald (Prince):** Monsieur l'Orateur, le premier ministre de l'Île du Prince-Édouard est arrivé il y a deux semaines à Ottawa à la tête d'une délégation qui a eu de longs entretiens avec le ministre de la Défense nationale. Comme cette délégation repart demain je demande au premier minis-

tre si, compte tenu du marasme économique dans l'Île du Prince-Édouard, marasme qui est particulièrement marqué cet hiver, il est en mesure d'assurer au premier ministre et aux membres de cette délégation que la base des forces canadiennes à Summerside ne subira aucune réduction pour le moment.

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, nous sommes déjà sur la voie d'une entente qui, à mon avis, sera satisfaisante pour les autorités provinciales et fédérales.

#### L'IMMIGRATION

##### LES MODIFICATIONS À LA LOI

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Ed. Schreyer (Springfield):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Il y a plusieurs mois, le ministre a donné à entendre à la Chambre qu'il présenterait, à la première occasion, des modifications à la loi. Nous dirait-il si elles seront proposées avant l'ajournement de la session?

[Français]

**L'hon. Jean Marchand (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, je crois que ce sera difficile avant l'ajournement de la présente session, mais sans doute à la prochaine session, nous aurons des amendements à proposer à la loi sur l'immigration.

[Traduction]

#### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

##### L'ORDRE DU JOUR AVANT L'AJOURNEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre? Peut-il nous dire quels travaux le gouvernement voudrait que le Parlement exécute avant que nous nous ajournions en vue d'un certain événement dont certains d'entre nous ont entendu parler?

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, nous devons régler le cas du bill à l'étude, et j'espère, d'une façon positive. Puis il y aurait le budget supplémentaire des dépenses et les crédits provisoires. Peut-être pourrions-nous ensuite nous ajourner. Je sais que mon honorable ami s'y oppose. En effet, d'après les journaux de ce matin, il veut protéger le pays d'une surabondance de discours. Si nous nous ajournions après les crédits provisoires, et une fois accomplis ces événements auxquels mon ami fait allusion, nous pourrions, à la reprise, passer aux travaux qui restent.